

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



LA LETTRE N°93

Avril 2024

LA PAROLE DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Le capitaine N'Tchoréré, notre fierté



Mettre en lumière la participation des troupes africaines aux combats contemporains menés par les troupes françaises est dans l'air du temps. On ne compte plus les livres, les films ou les expositions qui sont consacrés aux « Tirailleurs sénégalais » à un tel point que souvent on en oublie la réalité des chiffres. Les Tirailleurs sénégalais et plus largement les combattants coloniaux ne furent ni en 14/18, ni en 39/45, ni en Indochine, et ni en Algérie, la « chair à canon » que certains dénoncent.

S'il fallait étudier la participation de chaque « région » aux combats des deux guerres mondiales au regard de leurs "Morts pour la France", la Bretagne arriverait largement en tête des régions qui ont le plus donné à la France.

Après ce rappel, deux faits essentiels sont à préciser.

Le premier porte sur les massacres dont les Tirailleurs ont été victimes en 1940 pour des raisons raciales. Lorsque l'on parle de racisme, souvenons-nous de ce que subirent les combattants noirs de nos armées en 1940. Souvenons-nous du capitaine N'Tchoréré froidement abattu à Airaines (Somme) le 7 juin 1940 parce qu'il refusait de croiser les bras au-dessus de sa tête ainsi que devaient le faire les seuls prisonniers africains et de se laisser isoler des officiers métropolitains.

Sorti major de sa promotion en 1922 à l'école des officiers d'Outre-mer de Fréjus, le capitaine N'Tchoréré refusait d'être considéré comme un « Untermensch » (« sous-homme »). Il faisait la fierté de l'armée française.

Rendre hommage à N'Tchoréré, c'est se souvenir de tous ceux qui furent massacrés par les troupes allemandes pour des raisons raciales.

Le capitaine N'Tchoréré est notre fierté partagée.

Le second fait essentiel qui nous oblige à nous souvenir, c'est la nécessité de partager une histoire commune entre la France et l'Afrique. La France et les pays africains, qui constituaient hier l'empire colonial français et qui sont aujourd'hui indépendants, partagent l'histoire des combats menés ensemble pour sauver la liberté des nations européennes. Une histoire partagée dont nous devons rappeler que si elle a des pages d'ombre, elle a aussi des pages de lumière. Une histoire partagée qui est aujourd'hui encore plus nécessaire alors que nombreux pays africains s'éloignent de la France.

Les Tirailleurs sénégalais, sont les témoins d'une histoire qui nous est commune.

A nous de nous en souvenir.

Photo : Plaque de la 198e session régionale de l'IHEDN à leur parrain de promotion, Charles N'Tchoréré. (Crédits : Wikipédia).

Serge BARCELLINI
Contrôleur Général des Armées (2s)
Président Général de l'association "Le Souvenir Français"

Contact :
communication@souvenir-francais.fr

[Bilan des activités du Président Général](#)

[Billet d'humeur du Président Général](#)

CE MOIS-CI

Sous les projecteurs



Serge Barcellini
PRÉSIDENT GÉNÉRAL DU
SOUVENIR FRANÇAIS

Gilbert Lohaye
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

MUSÉE
DES
TROUPE
DE
MARINE

LA CARAVANE DE LA MÉMOIRE

Les tirailleurs dits "sénégalais"

AVANT, PENDANT ET APRÈS
LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

une exposition réalisée par Solidarité Internationale en partenariat avec
le musée des Troupes de marine de Fréjus et le Partenariat Eurafriquein

LE JEUDI 4 AVRIL À 17H30

au siège du Souvenir Français
20, rue Eugène Flachat - 75017 Paris

17h30 - 18h : *Table guide de l'exposition*
18h - 19h30 : *Associations*
19h30 - 19h30 : *Verre de l'amitié*

RSVP à communication@souvenir-francais.fr ou au 01.48.74.80.32.

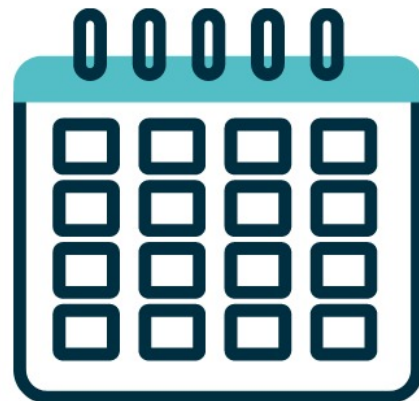
L'association consacre le mois d'avril aux tirailleurs dits "sénégalais" avant, pendant et après la Première Guerre mondiale...

[Lire l'article](#)

L'agenda du mois

Le Souvenir Français en action ! La mobilisation des comités et des délégations en avril...

[Lire l'article](#)



AVRIL

Trois questions à



Aïssata Seck, Directrice générale de la Fondation



pour la mémoire de l'esclavage

[Lire l'article](#)

Il était une fois un monument

Monument à Charles N'Tchoréré
situé à Airaines dans la Somme .

[Lire l'article](#)



L'œil de l'historien



Julien Fargettas, directeur du service du Puy-de-Dôme
de l'ONaCVG et référent national ...

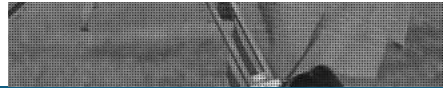
[Lire l'article](#)

C'était hier

Découvrez les activités du mois passé
en images : les dépôts de drapeaux, la
géolocalisation et les cérémonies et gestes
mémoriels !

[Lire l'article](#)





Nos partenaires



Tous partenaires pour la mémoire !
Le Souvenir Français entretient un dense réseau : toutes les initiatives mémorielles des associations mémorielles...

[Lire l'article](#)

On aime on soutient

Le Souvenir Français met en avant de nombreux projets mémoriels, livres, films, expositions

[Lire l'article](#)



Sur les traces du Souvenir Français



Chaque mois, un monument du Souvenir Français, son histoire, sa création et son entretien.

[Lire l'article](#)

Si vous souhaitez aider Le Souvenir Français et devenir gardien de la mémoire, n'hésitez pas à adhérer ou à faire un don avec ce formulaire.



REJOIGNEZ-NOUS !
Formulaire à remplir et à joindre avec votre règlement

NL

L'association Le Souvenir Français reconnue d'utilité publique est habilitée à recevoir :

- votre DON
- votre LEGS ou votre DONATION

Informations au : 01 48 74 53 99
infos@souvenir-francais.fr

Particulier : vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre versement, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

FORMULE CHOISIE - 2024

PROFIL ADHÉRENT	Montant après défiscalisation ▼	
Cotisation membre Titulaire – avec reçu fiscal pour les règlements via le site Internet national	à partir de 10 €	3,40 €
Cotisation membre Titulaire avec reçu fiscal	à partir de 20 €	6,80 €
Cotisation membre Bienfaiteur avec reçu fiscal	à partir de 50 €	17,00 €
Cotisation Jeunes (à partir de 13 ans et jusqu'à 25 ans pour les étudiants)	5 €	
Abonnement Revue - si adhérent	10 €	
Abonnement Revue - si non adhérent	20 €	

En passant par le site Internet national, l'émission du reçu fiscal (dès 10 €) est AUTOMATIQUE

L'abonnement à la Revue (4 revues et 1 supplément par an) n'ouvre pas droit au reçu fiscal

RENOUVELLEMENT COTISATION ADHÉSION DON

Je verse la somme de : € en règlement de (cases à cocher) :

ma cotisation ma cotisation + abonnement Revue mon abonnement à la Revue

par CHÈQUE : à l'ordre de LE SOUVENIR FRANÇAIS
à envoyer au 20 rue Eugène Flachat – 75017 Paris

par VIREMENT BANCAIRE : PARIS IDF CENTRE | IBAN : FR60 2004 1000 0100 9491 4Y02 030 PSSTFRPPPAR

en ESPÈCES : à remettre à un responsable du Souvenir Français dans une enveloppe avec votre nom

en LIGNE : simple, rapide et sécurisé > <https://le-souvenir-francais.fr/soutenir-le-souvenir-francais/>

Mes coordonnées (impératif)

NOM

Prénom

Adresse postale

Code postal Ville

Adresse électronique

Téléphone (fixe ou portable)

Date :

En vertu des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés) l'association s'engage à ne pas utiliser les données personnelles de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose d'un droit de regard et de rectification des données personnelles le concernant.

Avec nos remerciements pour votre fidélité et votre soutien.

La délégation départementale SF de votre affiliation ne manquera pas de vous contacter.

Les 20 propositions du Souvenir Français afin de donner toute sa place à la politique mémorielle. [CLIQUER ICI](#)

Suivez-nous sur les réseaux !



Le Souvenir Français

20 rue Eugène Flachat

copyright www.le-souvenir-francais.fr 2024

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)